

Rectificatif au compte-rendu du conseil municipal du 7 novembre 2002

Questions diverses

A propos de l'OND, il convient de lire « une situation particulièrement préoccupante au niveau des structures d'organisation mettant en cause le devenir de l'association » au lieu de « ...une situation particulièrement préoccupante au niveau de la gestion... »

Questions diverses

Il convient de lire « Le 25 Mars 2002 : Requête de M. DEBAECKER » et non « Requête de Mme Debaecker ».

M. le Maire retire une de ses déclarations du dernier compte-rendu : « M. Lunot est parti tout seul sans crier gare ».